



## **Assemblée Générale 04 octobre 2018 Procès-Verbal**

M. le Président accueille l'assemblée et procède à la lecture du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 14 septembre 2017 afin de le soumettre à l'approbation, à main levée, des membres présents.

Ce Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

Puis, il propose une minute de silence en l'honneur des membres décédés dans l'année écoulée et notamment notre ancienne présidente, Nathalie Marzullo. Il présente ensuite un bilan moral pour l'année écoulée.

Mme la secrétaire prend le relais afin de présenter un bilan de l'ensemble des activités proposées de l'exercice clos.

Ce bilan est très riche et dénote autant le dynamisme du Comité que l'engouement des membres, toujours satisfait du programme proposé.

Mme la Secrétaire présente ensuite le calendrier des sorties et animations prévues pour les mois à venir.

Ce programme est très complet et présente une grande variété afin que chaque membre puisse y trouver son compte.

Cette présentation impressionne d'ailleurs l'ensemble des membres présents qui valide ce prévisionnel à l'unanimité.

Mme la Trésorière présente alors le bilan financier de l'exercice clos.

En l'absence du commissaire aux comptes, Mme la Trésorière lit son rapport qui souligne la bonne gestion de l'association en présentant des comptes sains avec un bilan positif. Ainsi il donne son quitus pour la validation des comptes qui sont tenus dans le respect des règles

Ce bilan étant parfaitement clair, l'Assemblée le valide également à l'unanimité.

Mme la Trésorière passe ensuite au prévisionnel financier pour l'année à venir. La gestion de l'Association sera tenue dans la droite lignée de l'exercice clos, dans le but de maintenir un bon rythme d'activité tout en gérant le budget au plus juste.

Encore une fois, les membres présents valident ce principe à l'unanimité.



Mme la Trésorière soumet alors le principe de la demande de subvention à la validation de l'Assemblée. Il s'agit d'autoriser le Comité à déposer une nouvelle demande auprès de la Commune afin de couvrir le prévisionnel 2018.

Le montant de la subvention se rapproche sensiblement à celui de l'exercice précédent.

Ce principe est donc validé à l'unanimité et le Comité est autorisé à faire toutes les démarches nécessaires.

M. le Vice-Président reprend ensuite la parole pour indiquer que le Comité propose de maintenir le prix de la cotisation annuelle à 20€ par personne.

Comme aucune objection n'est faite, ce principe est validé à l'unanimité.

Conformément aux Statuts de l'Association, un renouvellement du tiers des membres du comité est prévu cette année, ainsi des élections ont été organisées ce jour, le 04 octobre 2018.

M. le Vice-Président présente les résultats des élections.

Ont été élues :

- Mme Elodie MATHY
- Mme Annie SAHNOUNE
- Mme Lucile ROTH

M. le Président leur souhaite la bienvenue.

La parole est ensuite passée à M. le Premier Adjoint, représentant de la Commune, qui tient à excuser M. le Maire, retenu par ailleurs.

Ainsi, il félicite le Comité autant pour sa bonne gestion financière que pour le programme très complet qui est proposé aux membres.

Par ailleurs, il souligne la bonne ambiance et la convivialité qui ressort clairement des rencontres mises en place.

Etant arrivé à la fin de l'ordre du jour, M. le Président lève la séance en invitant l'ensemble des membres au verre de l'amitié.

Fait à Sarreguemines, le 24 octobre 2018

La Secrétaire

Le Président

Mme Valérie LUCK

M. Eric SIBILLE